

## **Pierre et Vacances**

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2022

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'inscription dans les statuts des modalités  
de conversion des actions de préférence**

**GRANT THORNTON**

Membre français de Grant Thornton International  
29, rue du pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
S.A.S. au capital de € 2 297 184  
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Pierre et Vacances

Assemblée générale mixte du 8 juillet 2022

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'inscription dans les statuts des modalités de conversion des actions de préférence**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article R. 228-20 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les modalités de conversion des actions de préférence dont l'inscription dans les statuts est envisagée, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément à l'article R. 228-20 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités de conversion des actions de préférence dont l'inscription dans les statuts est envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier les informations fournies dans le rapport du conseil d'administration sur les modalités de conversion des actions de préférence.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la présentation des modalités de conversion des actions de préférence dont l'inscription dans les statuts est envisagée.

Par ailleurs, nous vous signalons que le rapport du conseil d'administration ne comporte pas l'information relative aux modalités de mise à disposition des actionnaires des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes prévus à l'article R. 228-18 du Code de commerce.

Conformément à l'article R. 228-20 du Code de commerce, nous établirons le rapport prévu à l'article R. 228-18 du même code si des opérations de conversion d'actions de préférence sont réalisées par votre conseil d'administration conformément aux dispositions statutaires.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 juin 2022

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Bouby', written over a faint circular stamp or watermark.

Laurent Bouby

ERNST & YOUNG et Autres

Anne Herbein